

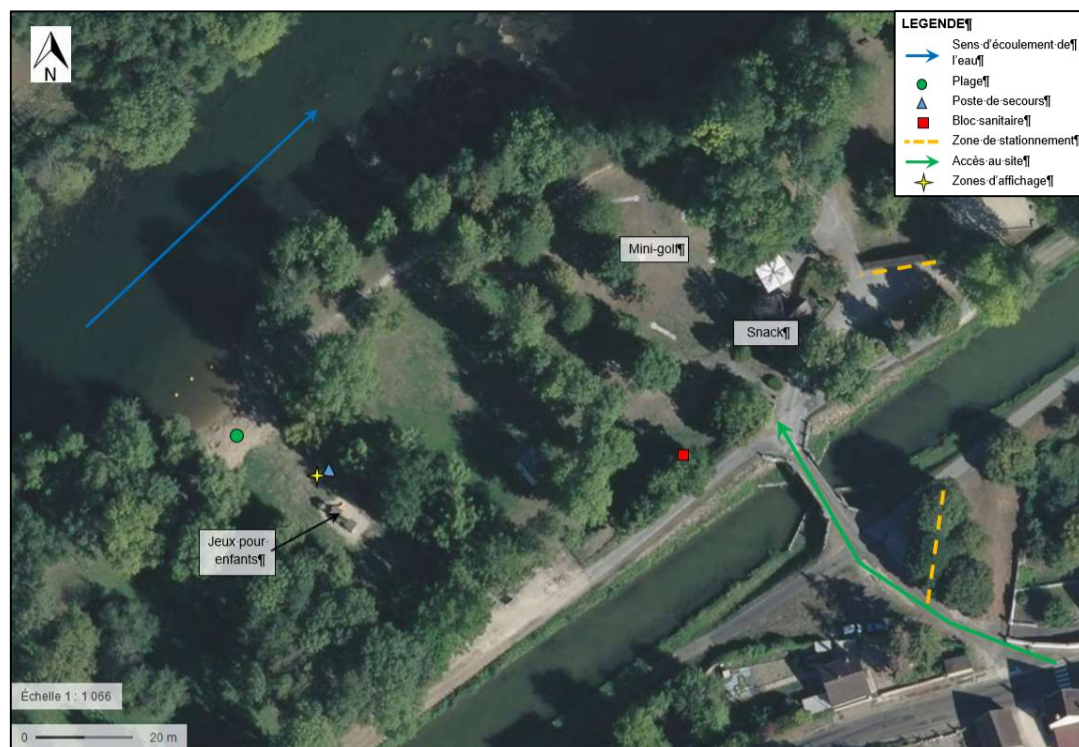
Profil de la baignade de MAILLY-LA-VILLE

Date d'élaboration : juin 2020

Caractéristiques de la baignade

- Nom de la baignade : Baignade de MAILLY-LA-VILLE
- Commune : MAILLY-LA-VILLE
- Département : Yonne (89)
- Région : Bourgogne – Franche-Comté
- Responsable de l'eau de baignade : Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT)
- Période d'ouverture : du 1er juillet au 31 août
- Heures de surveillance :
- du mardi au vendredi de 13h15 à 19h00 ;
- le samedi et le dimanche de 13h00 à 19h00 ;
- la baignade est « fermée » le lundi.
- Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 50 personnes

Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade

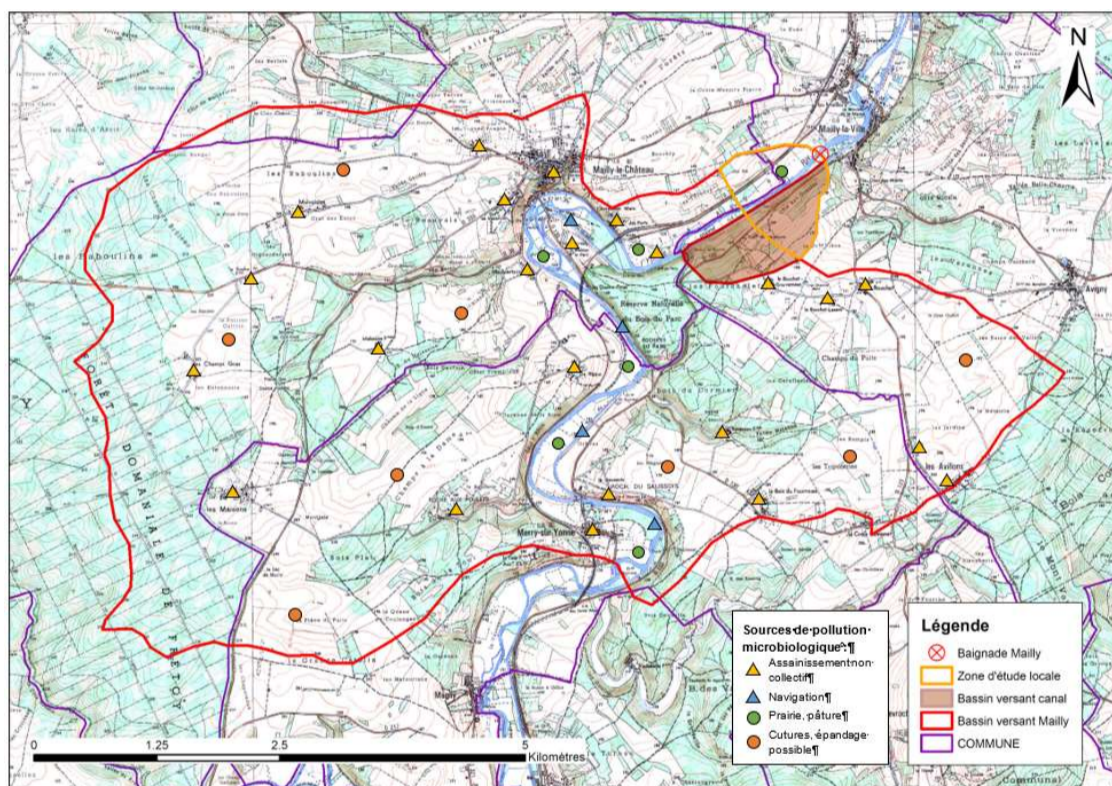
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :

Année	2016	2017	2018	2019
Classement ancienne directive	B	B	B	B
Classement nouvelle directive	Excel-lente	Excel-lente	Excel-lente	Excel-lente

Classement ancien / nouveau

- A : eau de bonne / **excellente** qualité
- B : eau de qualité moyenne / **bonne**
- C : eau momentanément polluée / de qualité **suffisante**
- D : eau de mauvaise qualité / qualité **insuffisante**

Carte de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions à court terme	Plan d'actions pour limiter le risque de pollutions chroniques
Sources de pollution	Impact	Distance de la zone de baignade	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des indicateurs microbiologiques sur la base des valeurs seuils - Suivi de l'aspect de l'eau - Suivi de la pluviométrie 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en conformité des assainissements non collectifs prioritaires ; - Réalisation des diagnostics des installations d'ANC non encore enquêtées.
ANC Mailly-le-Château / Bourg	+++	3,5 km		
Epanchages agricoles	+++	Entre 0 et 10 km		
Prairies pâturées	+++	Entre 0 et 10 km		
ANC Mailly-le-Château / Camping	++	2 km		
ANC Mailly-le-Château / Hameaux	++	6 km		
ANC MERRY-SUR-YONNE	++	9 km		
Navigation fluviale	++	Entre 0 et 10 km		
ANC Mailly-la-Ville / Les Avillons	+	1,5 km		
ANC Mailly-la-Ville / Les Bouchets	+	3,5 km		
Pluvial / Bourg de Mailly-le-Château	+	3 ?5 km		
Pluvial / Bourg de Merry-sur-Yonne	+	9 km		

+ impact faible, ++ impact modéré, +++ impact fort
ANC : assainissement non collectif